

SAS ACTA 22  
S. LUCAS-AUDIC – F. LANGER  
Commissaires de Justice Associés

28 D, Boulevard Victor Etienne  
B.P. 534

22605 LOUDEAC CEDEX

☎ 02.96.28.04.64

e-mail : [sophie.lucas@huissier-justice.fr](mailto:sophie.lucas@huissier-justice.fr)

## PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE REGLEMENT DE JEU

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX  
ET LE DIX-HUIT AOÛT**

**A la demande de :**

La société BIO3G, Société par actions simplifiée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Briec sous le numéro 41336043900017, dont le siège social est situé au 7 rue du Bourg Neuf 22230 MERDRIGNAC, agissant poursuites et diligences de son Président, domicilié en cette qualité audit siège.

J'ai, Maître Sophie LUCAS AUDIC, Huissier de Justice associée, membre de la SAS ACTA 22, titulaire de l'Office d'Huissier de Justice à la résidence de LOUDEAC, 28 D, Boulevard Victor Étienne, soussignée,

Reçu ce jour un exemplaire du règlement de jeu intitulé « La Carte à gratter BIO3G » que la société requérante organise du 07/09/2022 au 30/08/2023 inclus, lequel est annexé au présent procès-verbal.

Le présent procès-verbal est dressé pour servir et valoir ce que de droit.

### **COÛT :**

Code de commerce	
Honoraires (Art.L444-1)	150,00 €
Frais déplacement (Art.A444-48)	7,67 €
	-----
Hors Taxes	157,67 €
T.V.A. 20 % (Art. annexe 4-8 I 3° b)	31,53 €
<b>T.T.C.</b>	<b>189,20 €</b>

Maître Sophie LUCAS AUDIC  
Huissier de Justice



*Coût en toutes lettres : Cent quatre-vingt-neuf euros et vingt centimes.*

